

# ÉDITORIAL

**N**ous profitons de cet éditorial pour rendre hommage à Madame GARRIGA, notre précieuse secrétaire qui nous quitte pour une retraite bien méritée. Nous lui devons beaucoup et lui témoignerons notre amitié lors de notre prochain congrès.

La peine que nous éprouvons est toutefois tempérée par son remplacement immédiat grâce à la diligence des services judiciaires.

Elle est remplacée par Nicole TRISTANT que nous considérons « des nôtres » de par son passé de greffier auprès du Tribunal pour Enfants de Paris et dont nous connaissons les compétences, l'humour et le dynamisme. La continuité du lien est donc assurée.

Bienvenue donc à notre nouvelle secrétaire !

Voici le nouveau numéro de MELAMPOUS consacré à la Fraternité. Ce sujet est d'autant plus émouvant qu'il réunit le paradoxe d'être d'actualité tout en étant à contre courant des modes.

L'Association s'est beaucoup mobilisée, avec un succès certain, contre les illusions de la gestion, contre la violence du temps réel et en a dénoncé avec constance les risques sur l'individu et sur le lien social.

L'urgence était en effet de préserver l'esprit de l'ordonnance du 2 février 1945 dont l'essentiel nous semble globalement maintenu. Il est bien évident que nous restons très vigilants sur son application.

Il est temps maintenant de mettre l'accent sur les nouvelles stratégies à conduire, à inventer pour sortir de l'opposition réductrice de l'individuel et du collectif, du privé et du public, et retrouver le goût de la créativité dans le « traitement » judiciaire et éducatif de l'enfance délinquante.

En effet, en cette période où les jeunes se trouvent au premier plan de l'actualité soit du côté des victimes soit du côté des meurtriers, il nous apparaît que la violence doit nous amener à repenser nos pratiques, nos institutions.

Cette revue contient d'ores et déjà des pistes fécondes que nous allons explorer.

Le thème de notre prochain congrès « **L'intelligence du désordre** » s'inscrit dans cette perspective. Tout au long de la journée du 18 janvier 1997 nous tenterons, à l'occasion de plusieurs tables rondes, de dépasser le malaise et le pessimisme ambiant qui nous plongent dans une « sidération » nous empêchant d'élaborer et donc d'inventer de nouvelles stratégies.

A travers des situations qualifiées d'impossibles mettant notoirement toutes les institutions en échec : secte, mafia, inceste, zones de non-droit, nous faisons le pari qu'un nouveau regard permettra à la justice des mineurs de réaffirmer son rôle moteur et sa spécificité créatrice.

A cette occasion, il est important de rappeler que la formation permanente est un outil indispensable à la réflexion et à l'élaboration, allant bien au delà de simples recettes et techniques juridiques. Nous ne pouvons donc qu'être inquiets des nouvelles orientations qui sont mises en place par l'Ecole Nationale de la Magistrature et qui vont manifestement à l'encontre de ce que nous considérons comme les besoins réels de la justice dans un Etat de Droit.

Au nom du pragmatisme, sont supprimées des formations qualifiées de « marginales, élitistes et particularistes » dont la vocation était au contraire, grâce à des sessions étalées dans le temps, de réaffirmer l'identité des magistrats dans la spécificité de la fonction judiciaire.

C'est avec émotion qu'il nous apparaît nécessaire de rappeler la noblesse et la gravité de l'acte de juger, ce sont ces caractères que la formation devrait aider à prendre en compte.

*L'Association Française  
des Magistrats de la Jeunesse  
et de la Famille*